

AVANTAGES

- Ne contient aucun solvant nocif, ni chloré.
- Excellente tenue aux tests de brouillard salin.
- Séchage rapide
- La pellicule de PROTOR SG 100 INCOLORE se reforme même après une rayure du film
- La propriété essentielle de ce produit est de ne laisser qu'une légère pellicule grasse compatible avec les usinages ultérieurs.
- Elle s'élimine très facilement par essuyage, ou avec un solvant (ORASOLV M1).
- Il convient à toutes pièces, quelque soit leur forme, propres ou uniquement mouillées.
- Les qualités mouillantes du PROTOR SG 100 INCOLORE permettent de déplacer l'eau des surfaces à protéger.



DEFINITION

Produit de protection anticorrosion hydrofuge à film semi-gras.
(Existe en rouge 804 et en incolore 791).

MODE D'EMPLOI

Le produit s'utilise à froid, au trempé, au pinceau ou par pulvérisation.

CARACTERISTIQUES

Couleur :	Incolore
Densité (ASTM D4052) :	0,70
Extrait sec :	14 à 16 %
Point éclair (ASTM D56) :	< -35°C
Pouvoir couvrant :	40 m ² / kg
Durée de protection intérieure :	6 mois à 1 an

DOMAINES D'APPLICATION

- PROTOR SG 100 INCOLORE est destiné, lors d'une utilisation en atelier, à protéger les pièces en attente de reprise d'usinage, de conditionnement définitif ou de traitement de surface.
- Protection d'outillage, de moules à injection,
- Stockage inter-usinage ou stockage plus long...

EMBALLAGES

Jerrican 5 l	Réf. 2791 J1	x 4
Fût 200 l	Réf. 2791 U2	x 1

FT791 / Indice 09 – 05/09/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.